

Besoin d'aide CROUS TOURS

Par **Tonnie**, le **01/07/2019** à **18:31**

Salut,

Alors voilà je suis actuellement en première année à l'université de Tours, à la base j'étais dans une filière de gestion (c'était une toute nouvelle formation qu'ils avaient créé) fin bref j'ai été déçu parce qu'ils m'ont "menti" ils m'avaient présenté la formation d'une manière alors que la réalité était tout autre. Suite à ça je me suis réorienté à la fin du 1er semestre et j'ai commencé mon 2nd semestre en droit, j'ai bcp plus aimé, mais le problème c'est que la méthodologie en droit est propre à elle même et on apprend les bases du droit au premier semestre, (semestre où j'ai été en gestion du coup pour moi), après avoir discuté avec de nombreux doctorants, et d'avoir bien réfléchi j'ai décidé que j'allais redoubler cette année pour vraiment apprendre les bases en mm temps que les autres et donc ne plus être perdu. *(je l'avais déjà posté sur le site mais c'est pour vraiment vous mettre dans le contexte lol)*

Je passe les exams & les rattrapages (de cette année hein j'ai pas encore redoublé là lol) , j'attends toujours les résultats mais j'espère vraiment redoubler lol (étrange mais vrai).

Le problème ici c'est que je me suis absenté 2-3 fois tout au long de l'année , j'ai rendu les devoirs... Mais étant boursier je ne sais pas s'il me retirerons la bourse, j'ai participé à toute les épreuves de rattrapages, aux exams, et j'ai justifié mes absences par mails (j'ai été malade une fois mais c'était un rhume je n'avais pas besoin d'aller chez le médecin et une autre où j'ai fait une erreur d'emploi du temps, j'ai confondu les heures de cours en gros, pour justifier mon absence j'ai bien envoyé des mails avant pour leur prévenir) Les jours suivants les profs ne m'ont fait aucunes remarques à propos de mes absences et donc je considérais que c'était bon, mais je stresse toujours, j'ai toujours peur qu'il me la retire je suis échelon 6 et cette bourse m'aide énormément pour payer mon forfait, permis, aider à la maison, voire même pour économiser (je souhaite changer d'université en L2 pour partir à Bordeaux)

Alors je voulais savoir si

1) j'ai de fortes chances de rembourser ou voire meme de ne plus avoir de bourses malgré le fait que je les ait justifier ?

2) Est-ce que mes mails au vu de la situations suffisent à justifier s'ils me le demande ? (j'ai fait des captures d'écrans et tout mdr)

Merci encore pour ceux qui auraient tout lu j'ai vraiment besoin d'aide je stresse tellement

P.S. : je n'ai reçus aucuns mails de la part du Crous pour me prévenir & j'ai déjà fait ma

demande de DSE qui est actuellement en cours de traitement pour 2019-2020

J'aimerais savoir essentiellement les avis des étudiants à Tours si possible

Merci 😊

Par **LouisDD**, le **01/07/2019** à **20:36**

Bonsoir

Me suis permis d'enlever le mot « Urgent » de votre titre, et j'ai déplacé le sujet dans Divers et vie étudiante, je rappelle que la zone Vie de Juristudiant n'est là que pour soumettre des idées d'améliorations du site ou comme par exemple en ce moment pour prévenir des bugs ou des avancées de la mise à jour du site.

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/07/2019** à **08:48**

Bonjour

[quote]

Les jours suivants les profs ne m'ont fait aucunes remarques à propos de mes absences et donc je considérais que c'était bon

[/quote]

Il faut savoir que nous les chargés de TD, on n'est pas averti si l'étudiant a justifié ou non son absence et on ne cherche pas à la savoir, sinon on passerait notre vie au téléphone avec la scolarité ?

Je le fais simplement lorsqu'il y a une absence à un contrôle, je me renseigne si l'étudiant a bien justifié son absence dans un délai de trois jours ouvrés, si c'est le cas j'organise un sujet de "rattrapage" pour éviter que l'étudiant concerné se retrouve avec un 0 (je précise que bien évidemment je ne cherche pas à connaître le motif de l'absence car cela ne me regarde absolument pas. Je demande simplement si l'absence à telle date a été justifié, on me répond oui ou non et c'est tout).

Pour vous rassurer, si vous avez pu passer vos examens du semestre 2 (session 1) ce que vous n'étiez pas défaillant et donc que vous n'avez pas perdu votre droit à la Bourse. Mais par mesure de sécurité vous devriez contacter votre scolarité et leur demander si vous avez des absences injustifiées et si oui combien ?

Après comme vous le dites, vous auriez dû déjà être contacté par le CROUS. Mais ça ne coûte pas plus cher d'en avoir le cœur net. Et à l'avenir allez voir votre médecin même pour

un simple rhume, car il n'y a pas meilleure pièce justificative qu'un certificat médical

PS : Je rejoins Louis, je ne sais pas pourquoi certains membres persistent à poster dans la section "Vie de juristudiant" alors qu'il y a une section "Divers et vie étudiante" qui a justement été créée pour recueillir les sujets de diverses natures.